

Stabilisation de l'emploi salarié au 2^e trimestre 2010

N° 241 - Octobre 2010

Danielle Jabot
Service Statistique

Au cours du deuxième trimestre 2010, l'emploi salarié dans les secteurs marchands hors agriculture est resté stable en Ile-de-France par rapport au premier trimestre 2010. Pendant la même période, l'emploi salarié a progressé en province de 0,2 %.

La situation de l'emploi francilien est stable sauf dans les secteurs de l'industrie et de la construction où il se dégrade. La croissance de l'emploi dans les services marchands se ralentit (+ 0,1 %), après une augmentation de 0,4 % au trimestre précédent. L'emploi dans ce secteur se maintient en grande partie en raison d'une hausse de 4,3 % de l'emploi intérimaire, soit 3 900 emplois supplémentaires.

Sur un an, l'emploi francilien a fléchi plus rapidement qu'en province (respectivement -0,5 % et -0,1 %). Tous les secteurs sont en baisse en Ile-de-France, excepté l'intérim dont les effectifs augmentent de 13,3 %.

Rédaction achevée le 1^{er} octobre 2010

Les chiffres clés

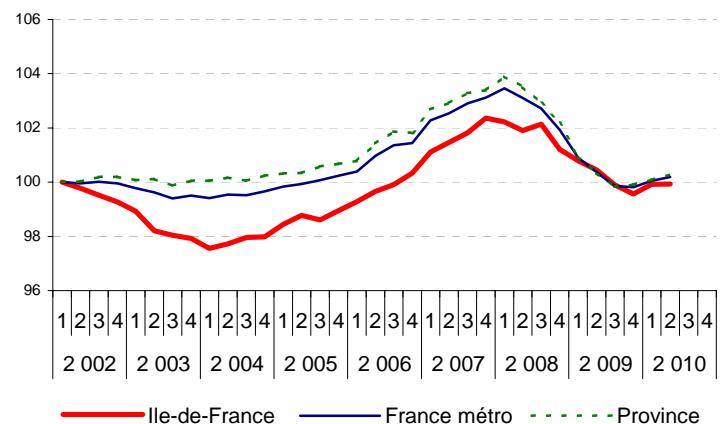
L'emploi salarié dans les secteurs principalement marchands au T2 2010	Données CVS en fin de trimestre	
	variation sur 3 mois (%)	variation sur un an (%)
Ile-de-France	0,0	-0,5
Province	0,2	-0,1
France métropolitaine	0,2	-0,2

Champ : ensemble des secteurs hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale

Source : Insee, estimations d'emploi

L'emploi salarié depuis 2002

base 100 au 1^e trimestre 2002



Champ : Ensemble des secteurs hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale

Source: Insee, estimations d'emploi

Emploi salarié par secteur d'activité

Données CVS en fin de trimestre

	Niveau 2 ^{ème} trimestre 2 010	Variations en niveau				Variations en %			
		sur 3 mois		sur un an		sur 3 mois		sur un an	
		1er trimestre 2 010	2 ^{ème} trimestre 2 010	2 ^{ème} trimestre 2 010	1er trimestre 2 010	2 ^{ème} trimestre 2 010	2 ^{ème} trimestre 2 010	2 ^{ème} trimestre 2 010	
Industrie	480 100	-2 300	-1 500	-15 500	-0,5	-0,3	-3,1		
Construction	260 000	2 500	-1 100	-1 900	1,0	-0,4	-0,7		
Commerce	672 000	2 400	-1 000	-3 600	0,4	-0,1	-0,5		
Services principalement marchands	2 681 100	11 800	3 900	-200	0,4	0,1	0,0		
<i>dont intérim</i>	92 800	1 800	3 900	10 900	2,1	4,3	13,3		
Ile-de-France	4 093 200	14 400	400	-21 200	0,4	0,0	-0,5		
Province	11 820 700	21 600	23 600	-6 100	0,2	0,2	-0,1		
France métropolitaine	15 913 800	35 900	24 000	-27 300	0,2	0,2	-0,2		

Champ : ensemble des secteurs hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale

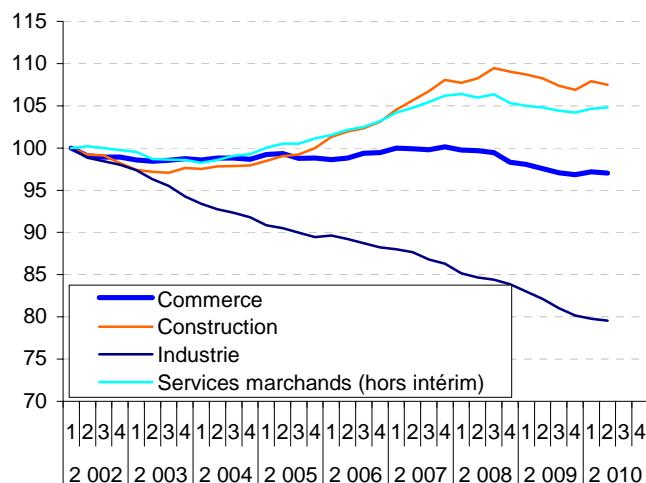
Note : du fait des arrondis, un total peut différer de la somme de ses composantes

Source : insee, estimations d'emploi

Emploi salarié dans les principaux secteurs d'activité depuis 2002 en Ile-de-France

base 100 au 1er trimestre 2002

données cvs

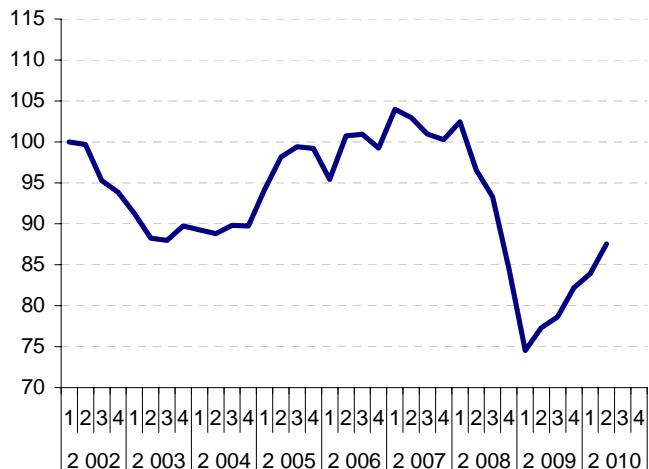


Source : Insee, estimations d'emploi

Variation de l'intérim depuis 2002 en Ile-de-France

base 100 au 1er trimestre 2002

données cvs



Source : Insee, estimations d'emploi

Méthodologie :

Les estimations trimestrielles sont fondées sur les évolutions d'emploi issues principalement de la statistique établie par les Urssaf à partir des déclarations des établissements versant des cotisations sociales. Tous les établissements, y compris ceux qui se créent au cours du trimestre, sont pris en compte, sans distinction de taille. L'Insee interroge également directement certaines grandes entreprises nationales sur l'évolution de leurs effectifs. En ce qui concerne l'emploi intérimaire, l'indicateur est élaboré par la DARES (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques) à partir des déclarations mensuelles des entreprises de travail temporaire adressées à Pôle Emploi. En outre, les séries trimestrielles sont calées sur les estimations annuelles qui sont produites à partir du dispositif ESTEL (Estimations d'emploi localisé) mis en place par l'Insee depuis septembre 2009. Ces estimations sont corrigées de la multiactivité et correspondent à un concept d'emploi répertorié au sens du Bureau international du travail (BIT). Ainsi, toute personne ayant effectué un travail déclaré au cours de la dernière semaine de l'année est comptabilisée.

Les estimations trimestrielles d'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles en France métropolitaine sont réalisées selon la nomenclature d'activité française « NAF rev 2 ». Le champ est celui des secteurs dits « essentiellement marchands » qui couvre 15 des 17 postes du niveau agrégé de cette nomenclature et regroupe les activités les plus sensibles en conjoncture.